

MONUMENTS

DE

HISTORIQUES

GUADELOUPE



MONUMENT
HISTORIQUE

HC EDITIONS
HERVE
CHOPIN

FONDATION
CLÉMENT

MONUMENTS

HISTORIQUES

DE

GUADELOUPE

LES AUTEURS

Julie Prianto-Carton (J.P.C.) est spécialisée en histoire économique et sociale du 19^e siècle et historienne d'Art. Elle travaille depuis 2019 à la valorisation du patrimoine bâti et mobilier guadeloupéen en tant que chargée d'études documentaires à la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe et co-merventrice des antiquités et objet d'art de Guadeloupe (depuis janvier 2021). Elle participe depuis à l'élaboration de projets éducatifs concernant la valorisation du patrimoine guadeloupéen.

Jean-Charles Couste (J.-C.C.) est urbaniste de l'État, architecte ENSA/ENSAIS, diplômé de l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitat et de l'Institut d'administration des entreprises. Il a œuvré dans le domaine de l'observation et développement urbain au près de collectivités territoriales et institutions publiques. Après une mission pour la protection du patrimoine mondial au Laos, il est, depuis 2017, architecte des Bâtiments de France et conservateur régional des Monuments Historiques de La Guadeloupe.

Bruno Nassouf (B.N.) est cadre dans la fonction publique territoriale. Il est chercheur en histoire architecturale et urbaine, chercheur associé au laboratoire AHP-GEODE Caraïbe (EA 929). Ses travaux portent plus particulièrement sur l'histoire des transformations des villes coloniales et il a publié et collaboré à plusieurs publications scientifiques sur le patrimoine antillais.

Anne Chopin est photographe. Après des études d'arts graphiques à l'Académie Charpentier à Paris, elle s'installe dès 1993 comme photographe et graphiste indépendante. Après vingt ans de vie en Martinique, elle partage son temps entre les Antilles et la métropole. Son travail s'articule autour du patrimoine qu'il soit bâti, naturel, ou artistique.

DAC Guadeloupe (DAC 971) La Direction des affaires culturelles (DAC) de Guadeloupe est un service déconcentré du ministère de la Culture. La DAC est chargée de conduire, sous l'autorité du préfet de région, la politique culturelle de l'État sur son territoire, notamment :
- La conservation et valorisation du patrimoine, la promotion de l'architecture ;
- Le soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes ;
- Le développement du livre et de la lecture, l'éducation artistique et culturelle et la transmission des savoirs ;
- La promotion de la diversité culturelle et de l'usage des langues publiques, le développement de l'économie de la culture et des industries culturelles ;
- La promotion de la langue française et des langues de France.

Fondation Clément

Fondation d'entreprise de GSH, la Fondation Clément mène des actions de mécénat en faveur des arts et du patrimoine culturel dans la Caraïbe. Elle soutient la création contemporaine avec l'organisation d'exposition à l'Habitation Clément et la constitution d'une collection d'œuvres contemporaines de la création caribéenne de s dernières décennies. Elle gère d'importantes collections documentaires réunissant des archives privées, une bibliothèque sur l'histoire de la Caraïbe et des fonds iconographiques. Elle publie aussi des ouvrages à caractère culturel et contribue à la protection du patrimoine antillais avec la mise en valeur de l'architecture traditionnelle. Depuis 2019, la Fondation Clément gère le Mémorial de la catastrophe de 1902 - Musée Frank A. Perret dans le cadre d'une délégation de service public de la ville de Saint-Pierre (Martinique).

En couverture : Habitation Zaïvalles au Moule.
En 4^e de couverture : Palais d'Orléans à Basses-Terre ; Ancien hôpital Camp Jacob à Saint-Claude ;
Roche gravée de l'Anse des Galats à Trois-Rivières.

© 2021, Éditions Hervé Chopin, Bordeaux
ISBN 9 782357204053
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

MONUMENTS

DE

HISTORIQUES

GUADELOUPE

HC | ÉDITIONS
HERVÉ
CHOPIN

SOMMAIRE

7	Avant-propos, par François Derudder		
9	<i>Du devenir patrimonial en Guadeloupe,</i> par Julie Carton & Jean-Charles Castel		
20	Monument aux morts des Abymes Les Abymes	72	Externat Saint-Joseph-de-Cluny Pointe-à-Pitre
22	Monument aux morts d'Anse-Bertrand Anse-Bertrand	74	Hôtel de ville Pointe-à-Pitre
24	Église Saint-Jean-Baptiste Baie-Mahault	76	Lycée Carnot, ancien hôpital militaire Pointe-à-Pitre
26	Monument aux morts de Baie-Mahault Baie-Mahault	78	Marché central couvert et fontaine Pointe-à-Pitre
28	Site des roches gravées Du Plessis Baillif	80	Musée Saint-John Perse Pointe-à-Pitre
30	Cathédrale Notre-Dame-de-Guadeloupe Basse-Terre	82	Musée Schœlcher Pointe-à-Pitre
32	Fort Delgrès Basse-Terre	84	Ancien presbytère Pointe-à-Pitre
34	Maison Coquille Basse-Terre	86	Mairie Pointe-Noire
36	Maison Matis Basse-Terre	88	Monument aux morts de Port-Louis Port-Louis
38	Monastère Saint-Antoine Basse-Terre	90	Cimetière La Joséphine Saint-Claude
40	Palais d'Orléans Basse-Terre	92	Ancien hôpital militaire du Camp Jacob Saint-Claude
44	Palais de justice Basse-Terre	94	Résidence préfectorale Saint-Claude
46	Palais du conseil général Basse-Terre	96	Indigoterie de l'Anse des Rochers Saint-François
50	Pont du Galion Basse-Terre	98	Le Maud' Huy Saint-François
52	Habitation Muscade Bouillante	100	Habitation-sucrerie Belleville Trois-Rivières
54	Fort Fleur-d'Épée Le Gosier	102	Roches gravées de l'Anse des Galets Trois-Rivières
56	Église Sainte-Trinité Lamentin	104	Clocher de l'église Vieux-Fort
58	Groupe scolaire Lamentin	106	Église Saint-Joseph Vieux-Habitants
60	Presbytère Lamentin	108	Habitation-caféière La Grivelière Vieux-Habitants
62	Église Saint-Jean-Baptiste Le Moule	110	Habitation-caféière Loyseau Vieux-Habitants
64	Habitation Zévallos Le Moule	112	Trésor de l'orfèvrerie Vieux-Habitants
66	Ancienne prison Petit-Canal		
68	Capitainerie du port Pointe-à-Pitre		
70	Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul Pointe-à-Pitre		

LA DÉSIRADE

114 **Phare de l'Îlet** Petite-Terre

LES SAINTES

116 **Fort Napoléon** Terre-de-Haut

MARIE-GALANTE

118 **Indigoterie du Gouffre**
 Capesterre-Belle-Eau

120 **Moulin Murat** Grand-Bourg

122 **Sucrerie Roussel-Trianon** Grand-Bourg

SAINT-BARTHÉLÉMY

124 **Clocher suédois** Gustavia

126 **Clocher catholique** Lorient

SAINT-MARTIN

128 **Fort Louis** Marigot

130 **Inventaire**

140 **Glossaire**

142 **Bibliographie**



Carte de l'isle de la Guadeloupe, vers 1760, 1769.
 Collect in Fondation Clément / Bibliothèque de la Mayra 0001_001

Avant-propos

La Direction des affaires culturelles de Guadeloupe est honorée de la publication de ce nouvel ouvrage consacré au patrimoine de la Guadeloupe et plus particulièrement au patrimoine protégé au titre des Monuments historiques.

Avec cet ouvrage, les éditions Hervé Chapin proposent de redécouvrir un territoire aux richesses multiples, parfois méconnues, grâce à un recensement systématique du patrimoine protégé de la Guadeloupe.

Une première édition avait vu le jour en 2016, profitant du centenaire de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques pour dresser un bilan de cette politique de protection et de son application en Guadeloupe et dans les Îles du Nord. 111 monuments étaient présentés, illustrant la grande diversité de ce patrimoine protégé. Ainsi en 2021, s'est imposée la nécessité de réviser cette richesse par la proposition d'une nouvelle édition.

Le prisme de la protection du patrimoine est sans cesse mouvant dans la mesure où il est l'incarnation d'une évolution, d'une époque, mais aussi d'une récupération des principes d'intérêt historique, technique, voire artistique d'un moment. Depuis, 24 monuments sont venus entacher la liste du bâti guadeloupéen protégé. De nouvelles typologies ont élargi le champ des Monuments historiques du territoire tels que les monuments aux morts, l'architecture d'Ali Tur.

Témoins de la richesse culturelle et de l'histoire, ces Monuments historiques guadeloupéens permettent certes de faire rayonner la culture et l'art du territoire sur son développement touristique et économique, mais ils sont avant tout des marqueurs d'un cadre de vie, d'une manière d'être et d'une spécificité insulaire issue d'influences variées. Qu'il soit archéologique, civil, militaire ou religieux, ce patrimoine représente une trace humaine à protéger pour une meilleure compréhension des ruptures sociales, politiques ou économiques du territoire.

Aussi, cette édition augmentée permettra à chacun d'apprécier les nouvelles protections tout comme la pluralité d'un héritage dont la transmission est une nécessité pour donner sens à une population en quête de son histoire.

François Derudder,
Directeur des affaires culturelles de Guadeloupe.



*Le Moule, sortie de messe.
Collection Éditions Hervé Chapin*

Du devenir patrimonial en Guadeloupe

Par Julie Franz Canon (CHED et CAGOA de Guadeloupe)

Jean-Charles Castel (ABF – CRMH de Guadeloupe)

Protéger le patrimoine est une préoccupation qui, en France, remonte à la fin du XVIII^e siècle. Le concept de Monument historique se dessine pendant la Révolution pour aboutir au fil du temps à un véritable corpus législatif quant à la protection des Monuments dits historiques. Notion récente, elle l'est d'autant plus en Guadeloupe dans la mesure où il faut attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour voir apparaître une politique de protection des biens hérités du passé.

Dans son ouvrage *111 Monuments historiques de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin*, édité en 2016, la Direction des affaires culturelles de Guadeloupe faisait d'une part le point quant à l'histoire de la mise en protection et, d'autre part, une présentation de la réglementation relative à la protection de son patrimoine mobilier et immobilier en France et particulièrement en Guadeloupe¹. Il a été montré le processus de la mise en place de cette politique de protection dont la loi de 1913 est la pièce maîtresse. Ainsi, notre volonté n'est pas de présenter à nouveau l'histoire et le parcours législatif de cette politique de protection française.

Nous profitons de cette nouvelle édition pour mettre en avant les spécificités du patrimoine culturel en Guadeloupe par le prisme de son histoire, de la question sensible de l'identité culturelle. Également, monter à l'honneur actuelle la destinée du patrimoine archéologique et architectural guadeloupéen et la direction à suivre pour la politique du bâti patrimonial. Au-delà d'une mise en avant des spécificités du patrimoine et des stratégies de la DAC Guadeloupe en faveur du patrimoine, il nous a semblé nécessaire de présenter le service du SMHA (service monuments historiques et architecture) qui œuvre au quotidien pour faire vivre ce patrimoine transmis par nos aînés.

L'histoire moderne de la Guadeloupe commence en 1493 avec l'arrivée de Christophe Colomb. La colonie espagnole passe aux mains des Français en 1635. L'expansion des terres colonisées entraîne

1. DAC Guadeloupe, *111 monuments historiques de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin*, Éditions Hervé Chapin, 2016, pages 6-11.

des conflits aboutissant à une quasi-extinction des Caribes, peuple amérindien présent sur l'île depuis un siècle. Les derniers d'entre eux sont envoyés sur l'île voisine de la Dominique, la colonisation française reposant sur le développement de la traite négrière.

Les *xviii*^e et *xix*^e siècles sont marqués par les conflits franco-britanniques, ainsi la Guadeloupe tombe à plusieurs reprises aux mains des Anglais. C'est à l'occasion de la deuxième reprise du territoire par la France, avec l'aide des esclaves en échange de leur liberté, que fut prononcée en 1794 la première abolition de l'esclavage. Mais, dès 1802, Napoléon Bonaparte le rétablit. L'armée tente de renvoyer les officiers noirs qui y avaient été intégrés depuis 1794. La rébellion de ces officiers conduite par le métis Louis Delgrès fait de ce personnage le premier héros de l'histoire de la culture guadeloupéenne. En 1818, l'esclavage est définitivement aboli. Le recrutement de travailleurs africains continue néanmoins sous forme d'un trafic ressemblant à une traite déguisée, jusqu'à ce qu'il soit interdit en 1859. Interdiction contournée dès 1861 par le biais d'une convention signée avec le gouvernement anglais, permettant de continuer ce recrutement en Inde. Ces travailleurs forcés occupent les cases des anciens esclaves dans les plantations. Il faudra attendre 1925 pour que Raymond Poincaré décide de leur octroyer la nationalité française, ainsi que le droit de vote.

Le résumé historique précédent concentre le cœur de la culture guadeloupéenne. Une population métissée, coupée de la mémoire de ses lieux d'origine, marquée par une capacité exceptionnelle de résilience face au danger : celui de la malnutrition et de la destruction des liens familiaux du temps de l'esclavage, celui des bouleversements liés à l'effondrement économique de certaines monocultures au fil des époques (tabac, canne à sucre, banane), celui d'un milieu où les risques naturels majeurs sont omniprésents.

De nombreux chercheurs se sont penchés sur l'anthropologie voire la psychopathologie de la culture antillaise due à l'histoire particulière d'un peuple métissé, qui n'a pas de mythe fondateur commun ni de point de départ d'un récit auquel se rattacher autre que celui d'un profond traumatisme. La survivance de l'image du rapport colon/colonisé peut générer des moments de rébellion et d'émeutes (1952, 1967, 2009). À l'injustice de l'esclavage des siècles passés s'est substituée l'injustice de la vie chère due à une nouvelle forme de dépendance aux grands propriétaires de biens et services, ainsi que l'injustice de perspectives d'éducation entre ceux qui ont les moyens de faire des études supérieures en Hexagone ou à l'étranger et ceux devant rester dans l'île.

Connaître son histoire, c'est également se tourner vers l'étude du peuplement et des traces du passé.

Ceci est possible grâce à l'archéologie.

L'archipel de Guadeloupe et les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin comportent de nombreux aménagements relatifs à l'archéologie préventive avec leurs cartes de zonages, témoignant de la richesse archéologique du territoire.

Les arches grâces de Capsterre-Belle-Eau sont signalées dès le *xviii*^e siècle. L'archéologie amérindienne est celle qui fait le plus l'objet de recherches scientifiques et ce depuis la découverte du site précolombien de Morel au Moule en 1805. Une importante collection d'objets lithiques précolombiens provenant de Guadeloupe a été présentée à l'exposition universelle de Paris en 1867. Les pétroglyphes du sud de la Basse-Terre ont fait l'objet d'études et de publications dans la première moitié du *xix*^e siècle. La deuxième moitié du *xix*^e siècle voit se développer les fouilles, notamment sous la direction d'Edgar Clère, qui a donné son nom au musée départemental de préhistoire, inauguré en 1984. D'un point de vue anthropologique, l'appropriation par les Guadeloupéens de ce patrimoine amérindien a précédé de longtemps la reconnaissance officielle de leur ascendance majoritairement africaine. Le patrimoine

américain précède l'histoire des Afro-Guadeloupéens, mais il participe au processus d'attachement à un territoire qu'ils n'ont pas choisi, en adoptant l'histoire de ses ancêtres, appelant ainsi que la culture n'est pas seulement faite de ce que l'on hérite, mais aussi de ce que l'on adopte.

Les fouilles mettent aussi à jour de nombreux ossements, dont une grande quantité provient des esclaves enterrés sans sépulture. Ce sujet, plus délicat, donne lieu à des rituels annuels en vue d'accompagner l'esprit des morts et de leur rendre hommage en rétablissant un lien spirituel avec leurs descendants.

Le développement de l'archéologie préventive a permis de s'intéresser aux vestiges plus récents des premières habitations sucrières. Rares sont ces ensembles d'habitation et d'industrie qui sont encore debout et restaurés, de sorte que sous les tropiques, davantage qu'en Hexagone, les liens entre l'archéologie du bâti et le patrimoine bâti sont plus resserrés, du fait que de nombreux bâtiments sont à l'état de ruine, ou ne présentent plus que des traces partielles (murs, fondations, restes de mobilier industriel).

Hormis les rares cases créoles traditionnelles en bois qui subsistent, l'essentiel du patrimoine architectural de la Guadeloupe est un patrimoine colonial, qu'il s'agisse des habitations et équipements de plantations sucrières en pierre, bois et acier ou des immeubles plus récents en béton. L'appropriation de ces édifices élevés au rang de patrimoine historique protégé par les autorités françaises pose encore une difficulté d'appropriation par les Guadeloupéens, en raison de leur lien avec la colonisation.

La notion de patrimoine bâti durable, à restaurer, est un concept métropolitain qui n'avait historiquement pas de place dans la culture locale. Mais ce patrimoine a progressivement été approprié ou réapproprié, tel le Fort Richemont (le général envoyé par Napoléon Bonaparte en 1802) qui a été rebaptisé Fort Delgrès, en hommage au héros qui a conduit la rébellion contre le rétablissement de l'esclavage de 1802.

La Guadeloupe est surtout connue pour la diversité de son patrimoine naturel, pour ses paysages volcaniques, son littoral. Face à cette richesse, le patrimoine bâti fait figure d'enjeu de second plan dont la notoriété dépasse rarement la reconnaissance des principaux foyers et édifices religieux.

L'essentiel du patrimoine bâti est constitué de petits édifices, peu importants pris séparément, mais intéressants dans une approche historique globale. Même s'il existe des parcours de visite organisés, le manque d'attention que les politiques d'aménagement ont infligé aux anciens centres-villes a laissé la place à un tissu dégradé qui rend difficile l'émergence d'un tourisme urbain. Pourtant le potentiel d'espaces publics à restaurer existe encore pour réussir cette transformation urbaine qui se fait attendre. Sous le climat tropical, les obstacles à la restauration du patrimoine sont renforcés : la course contre le temps tout d'abord, avec le fait que le patrimoine fragile, habituellement construit en bois, est voué rapidement à disparaître s'il n'est pas constamment entretenu. Le coût de restauration ensuite, lorsqu'il s'agit d'appliquer les normes contemporaines en matière de résistance face aux cyclones et aux séismes.

La restauration du patrimoine à la française est prise entre la volonté de préserver l'édifice d'origine et de l'autre à devoir le modifier pour le rendre compatible avec les normes actuelles. Faute de réponse adaptée, de plus en plus de monuments sont vidés et laissés à l'abandon, tandis que leurs fonctions sont transférées dans des équipements neufs.

Une politique associant pleinement le développement de la Guadeloupe à la valorisation de son bâti patrimonial reste possible, à condition d'avoir l'audace, partagée entre l'État et les collectivités du territoire :

- de transformer les espaces publics et les entrées des villes, pour redonner une place prépondérante aux piétons, indispensable à la valorisation des sites urbains historiques, en particulier des façades qui

souffrent à la fois de manque d'entretien et d'enrichissement par des ajouts non organisés (publicité, cuissons de volets roulants...)

– d'intégrer les renforcements parasismiques et pancydoniques nécessaires lors des restaurations comme une nouvelle phase indispensable de l'évolution de l'histoire du bâti, quitte à ce que cela implique des méthodes peu courantes en France hexagonale (comme la déconstruction-reconstruction) ou d'expérimenter des techniques alternatives de renforcement ;

– de sanctuariser certaines architectures traditionnelles en bois en soutenant la reproduction des métiers artisanaux et la production des matériaux dont elles sont issues (fabrication de bardages* et d'essentes...)



Pointe-à-Pitre, l'ancienne caserne.
Collection Éditions Meril Cheyrol

* Les mots suivis d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire page 140.

À l'échelle du territoire guadeloupéen, le patrimoine protégé ou aux abords des espaces protégés est sous la responsabilité du Service monuments historiques et architecture (SMHA). Celui-ci fait partie de la Direction des affaires culturelles (DAC) de la Guadeloupe et des îles rattachées. Cette direction, administration déconcentrée du ministère de la Culture, est placée sous l'autorité du préfet de région.

Les missions du service SMHA sont la somme des missions habituellement dévolues en France hexagonale à la Conservation régionale des monuments historiques et à une Unité départementale d'architecture et du patrimoine dirigée par un architecte des Bâtiments de France (ABF). Le SMHA a pour mission l'entretien et la conservation des monuments. L'ABF dirige les travaux d'entretien sur les édifices classés Monuments historiques lorsque la maîtrise d'ouvrage est assurée par le ministère chargé de la Culture ou que les propriétaires ou affectataires reçoivent une aide financière de l'État. Par ailleurs, l'ABF est conservateur des monuments de l'État affectés au ministère de la culture. En pratique, il s'agit le plus souvent de la cathédrale comme c'est le cas en Guadeloupe. À ce titre, outre la mission classique de réalisation des travaux d'entretien, le service de l'ABF assure pour le compte de l'État les missions qui incombent au propriétaire du bien, comme par exemple le respect des réglementations relatives aux établissements recevant du public ou en matière de sécurité des personnes et des biens culturels.

La Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), autrefois appelée Service des monuments historiques, est l'un des plus anciens services de l'État en région. Son apparition en France remonte à 1832, avant même l'instauration des premières protections.

La CRMH assure aujourd'hui le recensement et le suivi de l'état sanitaire des monuments, instruit les dossiers de protection, participe au financement des travaux et à ce titre assure, outre sa mission de programmation financière, le contrôle scientifique et technique.

La mission de l'architecte des Bâtiments de France porte sur le contrôle des travaux en espaces protégés dans un but de protection et valorisation de l'architecture et des espaces naturels. Elle inclut également les missions d'entretien et de conservation relatives à certains monuments, notamment les cathédrales. Alors que d'un côté les législations récentes tentent d'encadrer le pouvoir régulier de l'ABF, de l'autre, l'étendue de sa contribution ne cesse de s'élargir de pair avec les procédures relatives à l'habitat, l'urbanisme et l'environnement, ainsi qu'avec le développement des actions de valorisation et de communication dans le domaine de la culture. La première de ces attributions permet notamment à ce représentant du ministère de la Culture d'exercer un avis simple ou conforme sur les démolitions ou projets de construction situés aux alentours des monuments historiques et dans les sites protégés. La seconde permet notamment aux propriétaires de monuments ou de bâtiments situés à leurs abords de solliciter une subvention auprès de la DAC pour favoriser les restaurations de leurs biens. Le cas échéant, ces subventions peuvent se cumuler avec les aides que les propriétaires peuvent obtenir auprès de la Fondation du patrimoine créée en 2017 ou d'autres aides spéciales comme celles du Fonds incitatif pour les petites communes (FIP).

Conseiller à la mise en œuvre des politiques de protection du patrimoine, donner son avis sur la réalisation de projets en espaces protégés et valoriser et promouvoir le patrimoine : telles sont les trois grandes missions de l'ABF.

L'ABP-CRMH d'un DROM est donc au carrefour des projets ayant un impact sur le patrimoine (immobilier et mobilier) en tant que conseiller, expert scientifique et technique de l'état sanitaire des bâtiments et des travaux, du soutien au financement des opérations (subventions d'Etat) et du contrôle à la conformité en fin de projet.

La protection des Monuments historiques en Guadeloupe n'a été opérationnelle qu'à partir de 1975. Dès lors, elle a eu pour objectif de « rattraper » le retard de protections dans un souci de normalisation par rapport à l'Hexagone. Ainsi 48, soit plus du tiers des monuments classés ou inscrits, l'ont été dans les dix dernières années. Le patrimoine protégé, qui appartient pour plus de la moitié aux collectivités territoriales et plus d'un quart aux privés a subi un destin variable selon la situation juridique (indivisions) ou financière des propriétaires et au gré des aléas climatiques.

Les Monuments historiques en Guadeloupe se caractérisent par une grande diversité notamment typologique.

Le patrimoine naturel vu comme un patrimoine identitaire en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel et le fondement de leur identité.

Le patrimoine archéologique qui permet de comprendre la partition chronologique en deux temps en Guadeloupe entre d'un côté le passé amérindien et de l'autre le passé de la période coloniale.

Le patrimoine sous-marin grâce aux épaves de la période coloniale qui ont été les seules à faire l'objet de recherches. Aux Antilles, les épaves sont bien souvent issues des conséquences d'aléas climatiques, moins souvent de fait d'armes ou d'erreurs de navigation.

Le patrimoine militaire englobant les fortifications et bâtiments militaires. Les Européens, dès leur arrivée en Guadeloupe, ont ressenti la nécessité de se protéger des populations caribbes et des menaces existentielles des autres puissances européennes.

Le patrimoine religieux, particulièrement celui autour du culte catholique, a laissé de nombreuses traces dans le panorama architectural guadeloupéen : lieux de culte, chapelles, presbytères, oratoires sont les témoins d'une croyance et spiritualité très présentes et vivantes. Il en est de même des cimetières et de certaines tombes isolées qui ont intégré le champ patrimonial et touristique. Témoins d'un passé empreint d'une forte religiosité, ils sont encore aujourd'hui au cœur de la société contemporaine guadeloupéenne.

Le patrimoine agro-industriel issu des plantations, espaces érigés par les colons sur des terres que les Amérindiens leur avaient concédées. Ces plantations appelées habitations aux Antilles françaises regroupent les terres, les dépendances et équipements agricoles, les logements des maîtres et de la main-d'œuvre servile jusqu'en 1848.

L'architecture publique tout comme l'*urbanisme* permettent d'appréhender et de comprendre ce qu'était la vie en Guadeloupe notamment à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Période où les administrateurs coloniaux ont ressenti la nécessité de renforcer leur pouvoir politique par la construction de palais de justice, prison voire hôtel du gouvernement avec des matériaux traditionnels

comme le bois mais qui furent difficilement conservés du fait des conditions climatiques. Le *xix^e* siècle voit naître les institutions municipales et, de ce fait, d'autres types de bâtis publics apparaissent comme les architectures utilitaires (halles, poissonneries etc.), les architectures scolaires et récréatives (écoles, lycées, kiosques etc.). L'architecture publique opère des changements au début du *xix^e* siècle. Ces changements sont d'autant plus visibles après le cyclone de 1928. Ali Tur laisse un héritage conséquent dans le paysage mais également en formant des architectes guadeloupéens au service du territoire. S'ensuivent des années de foisonnements architecturaux permettant la diffusion dès les années 1950 du style moderniste. Toutefois, ce style laisse de côté tout un pan de la société guadeloupéenne. Aussi, dès le début des années 1960 est mise en place une politique de soutien au développement économique et social favorisant ainsi de lourds investissements pour la construction de logements sociaux et de nombreux établissements scolaires en ville comme en campagne et, permettant par exemple, la rénovation urbaine de Pointe-à-Pître.

L'architecture domestique fait elle aussi partie du patrimoine protégé. Toutefois, le nombre important de catastrophes naturelles et l'utilisation de matériaux périssables tel que le bois expliquent en partie la fragilité de ce patrimoine et le nombre restreint de ce type de trace dans le paysage guadeloupéen.

*L'architecture du *xv^e* siècle*. En très peu de temps, de 1929 à 1937, l'architecte des colonies Ali Tur bouleverse la façon de construire en Guadeloupe et ouvre la porte à l'architecture dite contemporaine. Rarement utilisé avant le cyclone de 1928, le béton devient le matériau de référence pour la majorité des édifices au détriment des bâtiments construits, sans le concours d'architectes, en maçonnerie de pierre ou bien en bois.

L'incursion récente *des patrimoines de la traite négrière et de l'esclavage*, terme retenu depuis quelques années, vise l'implication de chacun dans la transmission aux générations futures de cet héritage selon des approches multiples. En couplant le travail de terrain sur les vestiges des dernières habitations encore conservées sur le territoire et celui de l'étude des archives, cela permet de retracer l'histoire des lieux afin de prendre en compte un patrimoine souvent délaissé et qui tend progressivement à disparaître. L'archéologie préventive, développée au début des années 2000 dans l'archipel guadeloupéen permet d'enrichir les connaissances sur la période dite « coloniale ». Il en est de même pour l'archéologie funéraire alimentant les connaissances sur les conditions de vie des esclaves. Le quotidien des esclaves est quant à lui appréhendé par le biais de fouilles des quartiers serviles des habitations.

Les monuments commémoratifs ont su trouver leur place au sein du bâti protégé ou à protéger. Dès le *xix^e* siècle, le territoire voit l'implantation de monuments commémoratifs. Si les premiers sont des hommages aux gouverneurs ou à des figures emblématiques de l'histoire de la Guadeloupe, tel l'abolitionniste Schœlcher, ils laissent vite place à des figures locales comme Louis Delgrès. Les références et hommages à la nation sont multiples et trouvent leur paroxysme avec l'édification des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale pour lesquels une vaste étude, à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, a été faite et qui a abouti en 2018 à une série de protections. Le premier monument ayant été protégé est celui des Abymes dès 2013.

Le patrimoine mobilier civil et religieux fait partie intégrante de ces protections.

Dès le début de la colonisation, les bois locaux comme le courbaril, le mahogany, l'icapu rouge, le bois de rose ont su trouver leur marque de noblesse. Très vite, ces essences remarquables par leur ductilité, par la finesse de leur grain et la beauté de leur patine ont été utilisées par les chénistes européens venus s'installer en Guadeloupe mais aussi par les esclaves dits « à talents ». En effet, pour

faite face à la rareté des artisans qualifiés, des esclaves sont formés aux métiers du bois et deviennent charpentiers, menuisiers, chénistes. Rapidement, ils deviennent des artisans très recherchés et sont loués par leur maître sur les autres habitations ou en ville. C'est ainsi que prend forme tout un mobilier encore appelé de nos jours « mobilier colonial ». Ali Tur amènera quant à lui, un mobilier fait de bois locaux tout en harmonie avec le style Art déco. La production locale s'inspirera de ces meubles pour proposer de nouveaux modèles aux clients guadeloupéens tel que le portemanteau en « bois pays ». Les objets de culte représentent un fonds assez conséquent du mobilier protégé. L'importance de l'Église au sein de la société créole, la ferveur chrétienne sont autant d'éléments permettant d'expliquer le nombre, la qualité et la richesse artistique des pièces telles que les parements liturgiques ou pièces d'orfèvrerie encore conservées en Guadeloupe.

Le bilan de cette politique de protection présente un succès relatif. Positif d'un côté, car la démarche lancée par l'État a fini par porter ses fruits et rencontrer l'adhésion de la majorité des propriétaires de monuments et des acteurs publics locaux. Ce succès a rencontré aussi des limites, car dans le contexte climatique tropical, la partie qui n'a pas été entretenue s'est rapidement dégradée.

Aujourd'hui, un tiers du parc présente un état d'entretien moyen, mauvais ou de péril. Certains monuments ont quasiment disparu depuis leur protection, à la suite d'intempéries ou de défaut d'entretien, posant le problème de l'avenir de leur statut.

En outre, les tentatives de mise en place d'espaces protégés plus larges, incluant le tissu urbain (zones de protection du patrimoine architectural et urbain – ZPPAUF) n'ont pas abouti, laissant la porte ouverte à l'altération des paysages des centres anciens qui se retrouvent aujourd'hui fortement dégradés.

Depuis quelques années, le dialogue s'est renouvelé entre l'État et les acteurs du patrimoine pour accorder une nouvelle attention aux paysages urbains, grâce au développement du partenariat dans l'élaboration de certains documents d'urbanisme et à travers la mise en place de projets pilotes comme le programme « *Action cœur de ville* » à Basse-Terre.

Un intérêt partagé se développe aussi pour inciter à la diversification du patrimoine afin de reconnaître davantage le « petit » patrimoine vernaculaire et étendre la valorisation de l'architecture du 20^e siècle au-delà du seul héritage d'Ali Tur.

La DAC s'adapte à ce contexte et c'est ainsi qu'une stratégie pluriannuelle pour les Monuments historiques a pu se mettre en place, se déclinant ainsi :

Tout d'abord, renforcer la communication sur les aides complémentaires qui peuvent être apportées aux propriétaires (FIP, MPP) et l'accompagnement méthodologique au montage des dossiers. Renforcer le dialogue sur le calendrier des porteurs de grands projets s'étalant sur plusieurs années de façon à optimiser les réajustements de planning et consolider ainsi la vision globale continue des projets.

Ensuite, promouvoir une politique de soutien exceptionnel de l'État pour la sauvegarde des monuments les plus remarquables (cathédrale et ses abords, palais d'Orléans, forts, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, musée Saint-John Perse), en lien avec les projets Actions cœur de ville et/ou MPP. Un nouveau dialogue de gestion avec les grandes collectivités que sont le Conseil départemental (propriétaire de treize des monuments parmi les plus importants de Guadeloupe) et le Conseil régional qui expérimente la reprise en maîtrise d'ouvrage déléguée de la restauration de monuments communaux. Explorer toutes les solutions face à certaines maïstres d'ouvrage communales défaillantes.

Également, capitaliser et diffuser le savoir sur le retour d'expériences sur les spécificités des restaurations en milieu tropical, notamment par rapport au paraséisme. Par exemple, un grand projet comme la restauration de l'église de Morne-à-l'Eau n'est pas seulement un chantier dont la portée est locale, mais mobilise plusieurs laboratoires et experts au niveau national. Les chantiers publics en cours contribuent à faire de la Guadeloupe un territoire d'expérimentation et de développement de savoirs scientifiques qui feront l'objet de restitutions et de communications.

Enfin, pour le patrimoine le plus fragile ou déjà trop dégradé (patrimoine en bois notamment) qui risque de disparaître, la politique de relevés et de sauvegarde des données scientifiques va être développée et programmée à un rythme soutenu pour en garder la mémoire et diffuser ces connaissances. Des désinscriptions à la suite de destructions devront être examinées au cas par cas. En même temps, une nouvelle attention se développe, avec l'appui du service de l'inventaire de la Région, vis-à-vis du patrimoine «*ter* et du «*petit*» patrimoine vernaculaire. Le recensement et la valorisation de ce volet pourront faire émerger une politique de labellisation ou conduire à de nouvelles protections. La DAC favorisera l'émergence de la contractualisation avec les acteurs territoriaux tant pour la diffusion de la mémoire du patrimoine qui disparaît que pour la reconnaissance de nouveaux patrimoines non protégés jusqu'à présent.



The background image shows a close-up, low-angle view of a historic building's exterior. At the top, there is a decorative wrought-iron balcony railing with intricate scrollwork. Below it, a wooden beam with a repeating geometric pattern runs horizontally. The lower part of the image shows the dark, weathered wooden framework of a roof or a large overhang, with various beams and supports visible. The entire image has a blue-tinted overlay.

MONUMENTS

HISTORIQUES

FOCUS

Monument aux morts des Abymes

Classement le 10 décembre 2013

Les Abymes
1937

En Guadeloupe, les monuments aux morts ont été érigés dans la période 1919-1935. Pour la plupart, il s'agit de commandes faites sur catalogue en France hexagonale. Seulement cinq sont des œuvres d'artistes et donc par nature plus adaptés au contexte de leur commande.

Des formes plus originales se distinguent, c'est le cas aux Abymes, qui confie en 1937 la réalisation de son monument aux morts à l'entrepreneuse Payot, Kahn et Farcy, associée à Ardaches Baldjian (1907-1952), céramiste et sculpteur d'origine arménienne installé en Martinique. De style moderniste, ce monument est en harmonie avec les réalisations d'Ali Tur qui l'entourent, l'ancienne mairie et le clocher de l'église. Il est inauguré le 26 décembre 1937 en présence de Félix Éboué, alors gouverneur de la Guadeloupe.

Édifié en plein cœur de ville, sur la place de la mairie, le monument qui s'élève à environ 5 m de hauteur est construit avec le matériau moderne de l'époque, le béton. Sa composition est celle d'un obélisque : un fût quadrangulaire s'amincissant vers son sommet, monté sur un piédestal en béton revêtu d'un décor de faux marbre. Celui-ci permettant d'accéder à la face principale du monument par une volée de quatre marches.

La forme traditionnelle de l'obélisque est transformée de manière à évoquer un abus.

Les quatre faces du monument représentent des allégories. *La République offrant une couronne à ses enfants* orne la face principale située à peu près dans l'axe de l'ancienne mairie. Les trois autres panneaux développent des sujets adaptés au contexte local. Ainsi, *La République recueillant un blessé* incarne le sacrifice des poilus d'Outre-mer par la représentation d'un homme noir, vêtu uniquement d'un cache-sexe, abandonné dans les bras d'une femme symbolisant la République. À cela s'ajoute les panneaux *La Guadeloupe victorieuse* et *La Participation des troupes coloniales dans tous les corps d'armée*. Le programme iconographique des panneaux est riche et servi par un dessin aux contours nets traduisant la sobriété du discours et des émotions. Les figures, monumentales sont traitées à l'antique : les femmes sont habillées de grands drapés tandis que les hommes sont nus.

Le tiers inférieur de l'obélisque est dédié aux 43 noms de disparus pendant la guerre 14-18.

[J.F.C.]

Deux des quatre allégories. La Participation des troupes coloniales dans tous les corps d'armée ainsi que La République recueillant un blessé.



NORTH

FARDEL, CAMILLE
FARDEL, JEAN-BAPTISTE
FARDEL, LOUIS
FARDEL, SIMON
FARDEL, THOMAS
FARDEL, MARCELYN
FARDEL, LOUIS
GEOFFROY, SANDROVILLE
HERRIER, CONSTANT
JALON, ALBERT
JEAN, ALBERT
JEAN, ALBERT
JEAN, ALBERT
JEAN, ALBERT
JEAN, ALBERT
JEAN, ALBERT

NORTH

ALBERT THOMAS
ANDRE ALPHONSE
ANDRE SAINT-ELI
AYME, PAUL
BOURDIN, EMMANUEL
BOURDIN, CHARLES
EYRE, EMMANUEL
EYRE, EMMANUEL
EYRE, EMMANUEL
EYRE, EMMANUEL
EYRE, EMMANUEL
EYRE, EMMANUEL
EYRE, EMMANUEL

Monument aux morts d'Anse-Bertrand

Inscription le 24 avril 2018

Anse-Bertrand
1935-1936

Se rattachant à un ensemble de monuments aux morts érigés en Guadeloupe dans les années 1930, le monument aux morts d'Anse-Bertrand, mis en valeur par un petit square, est situé dans le centre bourg et occupe une petite parcelle triangulaire en vis-à-vis de la mairie.

Il a dû être réalisé vers 1935-1936, soit deux ou trois ans après l'édification par Ali Tur de la mairie d'Anse-Bertrand et de sa clôture (1931-1933) si l'on se base sur la présence de Louis Robert Bate, auteur du bas-relief qui orne le monument, en 1935-1936 en Guadeloupe.

En l'absence de sources archivistiques, il n'est pas possible de l'attribuer à Ali Tur ou à son collaborateur Edmond Merdier (auteur des monuments de Petit-Canal et de Baie-Mahault), bien que son style puisse s'apparenter à leurs réalisations.

Le monument aux morts proprement dit occupe le grand côté du triangle. Il se compose d'une large stèle qui se fonde dans le mur de clôture qui ceint le square. À l'avant de la stèle, entre deux petits emmarchements* et des jardinières, se trouve un bloc dans lequel est inséré un bas-relief. Sa disposition évoque celle d'un autel. Centré au-dessus de ce bloc, un piédestal a été aménagé pour recevoir une statue.

Cet ensemble présente donc une combinaison en associant une sculpture en ronde-bosse*, produite en série, et un bas-relief. Les éléments architecturés sont en béton. Le bas-relief et probablement la sculpture sont en bronze.

Le poilu au repos qui domine la composition représente un soldat dans l'attitude de la sentinelle, en appui sur son fusil. Il s'agit d'une sculpture produite en série par la Société anonyme des établissements métallurgiques Durenne d'après une œuvre de Léon Leyritz (1888-1976) réalisée en 1932. Ce modèle a connu une diffusion importante en France hexagonale et même en Outre-mer, où on le retrouve à Saint-Louis de Marie-Galante (Guadeloupe) et à Monne-Rouge (Martinique).

Le bas-relief ornant le socle du monument représente une allégorie féminine ailée, surplombant le corps d'un soldat mort auquel elle tend les palmes de la victoire, comme une promesse de vie éternelle. Le gisant repose sur un lit de feuilles, symbole de la régénération de la terre de France par le sacrifice des combattants. Il est signé de Louis Robert Bate (1898-1948), artiste voyageur, membre de la Société coloniale des artistes français qui lui décerne en 1935 le prix de Guadeloupe.

De chaque côté initialement et maintenant uniquement du côté nord, une plaque commémorative en marbre noir indique le nom des soldats morts pour la France.

[J.F.C.]



Église Saint-Jean-Baptiste

Classement le 5 mai 2017

Baie-Mahault
1931

L'église Saint-Jean-Baptiste est le dernier vestige des monuments conçus par Ali Tur (architecte emblématique de la Reconstruction, 1929-1937) à Baie-Mahault. Orientée nord-ouest/sud-est, elle se situe dans le centre-bourg, à l'emplacement occupé par le précédent édifice cultuel détruit par le cyclone de 1928. Une large rue bordée de manguiers la relie à la place de la mairie créant ainsi une mise en perspective de l'édifice.

De plan basilical sans transept*, l'église mesure environ 28 m de long pour 16 m de large. L'édifice en béton repose sur une structure poteaux-poutres et est couvert de toits en terrasse. Il se divise en une nef* centrale qui ouvre sur une large porte en façade et deux bas-côtés*.

L'église n'est mise en valeur par aucun emmarchement*, ni porche. La monumentalité de sa façade repose donc uniquement sur l'effet visuel des deux imposants cylindres en saillie qui encadrent l'entrée principale, et sur la verticalité du clocher-mur orné de bandeaux de claustras* et d'une horloge. La composition de la façade peut évoquer les massifs antérieurs*, ou westwerk, de certaines églises romanes (carolingiennes), souvent surmontés d'une tribune* ouverte comme c'est le cas ici. L'utilisation des cylindres rapproche également Ali Tur de Le Corbusier, qui fait lui-même référence aux silos à grains américains.

L'architecture d'Ali Tur est résolument moderne, tant dans sa conception architecturale que dans son décor. Tout l'art d'Ali Tur réside dans l'emploi d'un langage décoratif subtil et parfaitement maîtrisé, dominé par les formes simples et géométriques, utilisant les contrastes et les jeux de lumière entre les surfaces lisses du béton, les parties saillantes (corniches, bandeaux moulurés, lettres moulées) et les vides (claustras, persiennes*).

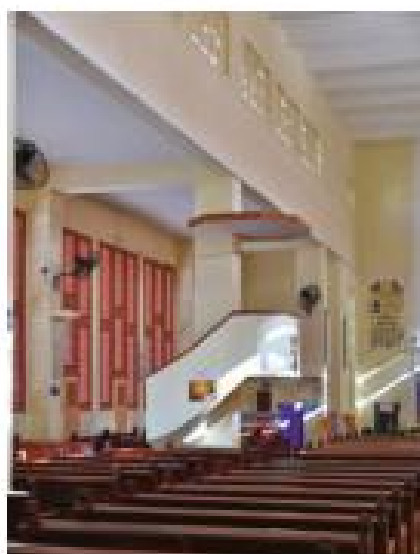
Le mobilier est conçu par Ali Tur en complémentarité avec l'architecture. Seuls les éléments en ciment ont subsisté : un baptistère, une paire de bénitiers, une chaire octogonale et les trois autels.

L'autel principal est orné de neuf panneaux verticaux traités en claustras et formant une composition pyramidale. Un chemin de Croix commandé en 1934 à une fabrique de sculptures religieuses angevine, la maison Rouillard, vient compléter ce décor d'une grande sobriété.

Le bâtiment a été très peu modifié. Certains aménagements sont liés à l'évolution de la liturgie, des vitraux ont disparu et une partie des éléments en bois a été remplacée. À l'extérieur, un mur-bahut* entoure la parcelle, sauf du côté sud-ouest où il existe un muret en béton probablement plus ancien. Sur ce côté, une petite chapelle mariale protégée par une grille a été édifiée.

[U.F.C.]

*Intérieur avec les lentes verticales et claustras pour ventiler naturellement.
Page de droite : façade principale de l'église.*





Monument aux morts de Baie-Mahault

Inscription le 24 avril 2018

Baie-Mahault
1935-1936

Remarquable tant par ses qualités esthétiques que par son iconographie, le monument aux morts de Baie-Mahault, inauguré le 12 janvier 1936, a été dessiné par l'architecte Edmond Mercier, collaborateur d'Ali Tur, et sculpté par Émile-André Leroy.

Le monument se compose d'une partie architecturée en béton peint en jaune. Celle-ci est constituée d'une plateforme comprenant trois degrés, au bout de laquelle s'élève une stèle formée de trois travées*.

La partie centrale de la stèle est ornée d'une croix patée en béton moulée qui reprend la forme de la croix de guerre. De part et d'autre de cette travée sont disposées deux plaques en marbre noir gravées aux noms des soldats morts pour la France.

À cela s'ajoute une statue en bronze, adossée à la stèle en ronde-bosse*, peinte de plusieurs couches de peinture dorée représentant un soldat sentinelle. Plus grande que nature, elle mesure à peu près 2,10 m de haut. Elle repose sur un petit socle et est fixée à la stèle.

La sobriété de la composition, la simplification des formes, l'épaisseur des vêtements sont bien dans l'esprit de l'esthétique Art déco.

Le monument est composé de manière à magnifier la figure du soldat, point de convergence visuelle et dont l'iconographie est exceptionnelle et rare, à savoir un soldat noir appartenant aux troupes coloniales des poilus d'Outre-Mer, les POM, comme l'atteste l'ancre de marine ornant son casque. À souligner dans la tenue qui est conforme aux standards (casque Adrian, havresac, bandes molletières, fusil Lebel aujourd'hui cassé), le détail d'un vêtement sans-manche se superposant à la capote en laine et l'écharpe évoquant la difficulté de ces hommes des climats chauds à s'acclimater au climat tempéré. Le modèle ayant servi au sculpteur Émile-André Leroy est identifié : un certain Pindi, originaire de la commune de Deshaies, et la comparaison avec la photographie du jeune homme posant dans son uniforme démontre un réalisme avéré.

Ce soldat noir est un exemple très rare dans le corpus des monuments aux morts ultramarins.

[D.F.C.]

Détail du soldat noir avec le casque Adrian et les vêtements chauds.

Page de droite : le monument aux morts dans son ensemble.





A
NOS MORTS
1914
1918



Plaque de reconnaissance
à la mémoire des
militaires
français
morts pour la France
au cours de la
première guerre mondiale
et de la seconde
guerre mondiale
par le
Général de la Force Publique
et le
Général de la Gendarmerie
le 10 mai 1918

Plaque de reconnaissance
à la mémoire des
militaires
français
morts pour la France
au cours de la
première guerre mondiale
et de la seconde
guerre mondiale
par le
Général de la Force Publique
et le
Général de la Gendarmerie
le 10 mai 1918

Site des roches gravées Du Plessis

Inscription le 22 novembre 2013

Bailif

Époque précolombienne

Dès 1887, Louis Guesde, archéologue amateur intéressé par le passé précolombien guadeloupéen, signale la présence de roches gravées amérindiennes à la rivière du Plessis. Un relevé de ces pétroglyphes est réalisé par Roger Blays à la demande du gouverneur Bouge dans les années 1930. Par la suite, ces roches gravées feront l'objet de plusieurs études. Localisé à 1,5 km du bord de mer, le site se présente sous la forme d'un groupe de blocs dominant un plan d'eau d'une vingtaine de mètres de diamètre dénommé « Bassin Caraïbe ». Sur le plateau voisin de Saint-Robert se trouve un habitat précolombien peut-être lié au site rupestre.

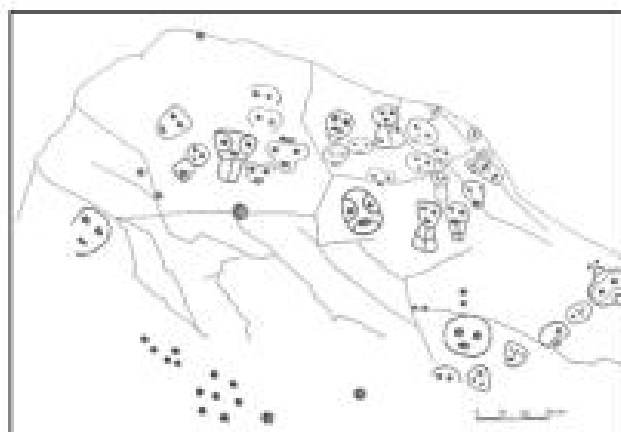
Le nombre de gravures est assez important : 74 figures ont été dénombrées ainsi que neuf polissoirs*. Le plus gros bloc (DPL-06) porte à lui seul 30 figures. Les figurations les plus fréquentes sont des visages simples, formés de trois cupules* entourées ou non d'un trait de contour. On note quelques exceptions remarquables : des personnages « emmaillottés », deux visages anthropomorphes très spectaculaires pouvant représenter des masques ou des faces tatouées ou peintes, et la représentation d'un personnage en pied de type « filiforme ». Certains visages effectués sur des arêtes rocheuses ont un relief tellement accentué que l'on peut les qualifier de sculptures en mégalit.

Il s'agit de l'un des sites majeurs de la Guadeloupe après celui du Parc archéologique des roches gravées.

[DAC 971]

Bloc DPL-06. Relevé A à in-Gilbert

*Page de droite : figurations sur
de gros blocs. En haut, motifs
représentant des visages simples.*





Cathédrale Notre-Dame-de-Guadeloupe

Classement le 17 juin 1975

Basse-Terre

1715-1730

La cathédrale Notre-Dame se situe place Saint-François, vieux quartier historique de Basse-Terre.

C'est en 1736 que les capucins élèvent l'actuel bâtiment religieux dont la façade, de style classique en pierres de taille volcaniques, ornée de trois portes sous porche entre lesquelles s'élèvent les statues de saint Pierre et saint Paul, accroche les regards des passants, presque autant que celle de la Vierge immaculée située au-dessus de la porte principale en remplacement de l'horloge transférée sur le clocher-campanile tel un beffroi* à proximité du bâtiment.

Durant la période révolutionnaire, l'église est transformée en maison de ville avant de retrouver sa fonction de culte en 1802. Puis en 1850, après la création de l'évêché de Guadeloupe, elle devient la cathédrale de Basse-Terre sous l'invocation de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe.

Endommagée par un cyclone en 1825, l'église est reconstruite en partie en prenant garde de désolidariser le nouveau clocher édifié plus tard en 1837. Sont ajoutées par la suite des bas-côtés* et un déambulatoire*. Devenu entre-temps cathédrale, le bâtiment doit s'adapter à ses nouvelles fonctions en effectuant de nouveaux travaux. C'est cette cathédrale que nous pouvons voir aujourd'hui.

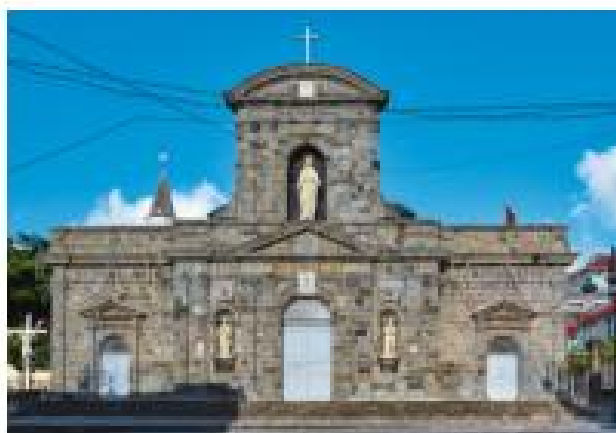
L'édifice est précédé par un parvis. Il se compose d'une nef* avec deux bas-côtés*, prolongés par un déambulatoire. Il est construit en moellons de pierres volcaniques. La nef est couverte en ardoises, et les bas-côtés sont plafonnés par une dalle en béton armé plâtrée et couverts d'un terrasson* en cuivre. Une tribune en bois est adossée à la façade occidentale. Deux chapelles, celle du sud, dédiée à Notre-Dame de Guadeloupe et celle du nord, dédiée au Sacré-Cœur, forment un faux-transept*. Une chapelle axiale abrite une Mise au tombeau en terre cuite.

Depuis les années 1980, d'importantes campagnes de restauration sont menées par le ministère de la Culture qui en est propriétaire.

[J.F.C.]

Façade principale.

Page de droite : chapelle de Saint-Sébastien. Mise au tombeau par la manufacture de Woburn. Moulage de la Mise au tombeau de la cathédrale du château de Biran (Dordogne) du 1^{er} tiers du 17^e s. Le socle a été moulé sur le sarcophage du tombeau de l'évêque Armand de Gontaut qui représente les trois vertus théologales.





Fort Delgrès

Classement le 17 juin 1975

Basse-Terre

1650-1780

Successivement dénommé fort Royal puis fort Richépanse et fort Saint Charles, la silhouette massive du fort Delgrès se profile dès l'entrée de Basse-Terre.

Afin d'asseoir son autorité politique et commerciale, Charles Houël, premier gouverneur de la Guadeloupe, décide vers 1650 d'édifier une maison fortifiée (donjon), évoluant au gré des agrandissements successifs au cours des ^{xvi}^e et ^{xv}^e siècles en une véritable place forte. Selon les principes de Vauban, de nouveaux aménagements sont commandés en 1766, comme le bastion permettant les tirs croisés. Une grande caserne est édiée entre 1766 et 1780.

Le fort est devenu l'emblème de la lutte franco-anglaise dans les Caraïbes, puis celle de la lutte contre l'esclavage, conduite par l'officier mulâtre Louis Delgrès. En 1802, le fort fut le théâtre des combats qui opposèrent les troupes du général Antoine Richépanse (envoyé par Bonaparte afin de rétablir l'esclavage aboli en 1794) à la résistance des hommes du commandant Louis Delgrès. Celui-ci résiste avec ses hommes contre ce sombre dessein, mais finit par se retrancher à l'habitation d'Anglemont au Matouba, où il se donnera la mort avec ses 300 hommes.

Avec près de cinq hectares en paliers, le fort s'inscrit dans un système défensif large composé d'une enceinte, de deux batteries de tir à proximité et d'un réseau de batteries côtières réservé à la défense.

Son déclassement militaire intervient en 1904 et, dès 1917, il est inscrit sur la liste du gouverneur Merwart comme un des monuments les plus remarquables de la Guadeloupe. En 1924, il sert temporairement de lieu de conditionnement pour l'industrie bananière. La caserne est ensuite utilisée comme logement pour l'armée jusqu'en 1950. Puis en 1976, la grande poudrière abrite le quartier général scientifique et administratif lors de l'éruption de la Soufrière. Depuis 2004, il abrite le siège de la Direction des affaires culturelles et du patrimoine du département qui en est le propriétaire. À la suite d'une commande publique, en 2002, un Mémorial du sacrifice de Louis Delgrès a été érigé.

[JFC.]

Plan du fort Saint-Charles et d'une partie de la Basse-Terre, relatif aux projets de l'année 1789.

Page de droite : vue aérienne du fort prise depuis l'ouest.



